



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 108254

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les besoins urgents de création de maisons de retraite, et particulièrement dans l'Hérault. En effet, alors que le plan gouvernemental Solidarité-grand âge prévoit la création de 5 000 places d'hébergement par an à l'échelon national, le Languedoc-Roussillon se voit attribuer 138 places pour cette année. Si gérer c'est prévoir, les prévisions de l'INSSE, concernant cette région, font apparaître une progression de 37 % des personnes âgées de soixante-quinze ans et plus d'ici à 2015. Devant les besoins exprimés, combinés à une forte pression foncière, les enveloppes budgétaires sont largement insuffisantes. Aussi, il lui demande de lui indiquer quels moyens spécifiques il entend mettre en place pour répondre à la demande existante.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108254

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11256